



Cità Paolina

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL DE L'ILE-ROUSSE N°33 ■ HIVER 2020



EDUCATION P. 14
**UN NOUVEAU DIRECTEUR
A L'ÉCOLE PRIMAIRE**



DOSSIER A LA UNE P.10-11
**RECENSEMENT DE LA
POPULATION AVEC L'INSEE**



ENVIRONNEMENT P. 15
**DES FAUCONS DANS LE CIEL
LISULANU**



LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

JEAN-JOSEPH ALLEGRINI-SIMONETTI
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Maire de L'Île-Rousse

LES ADJOINTS

1^{ER} ADJOINT HENRI NAPPI

Chevalier de la Légion d'Honneur

Conseiller communautaire

- Administration générale
- Gestion du Centre Jean Simi et Point d'Accès Multimédia (P@m)
- Urbanisme (suivi et contentieux)
- Sécurité des plages
- Conception du Bulletin Municipal
- Affaires scolaires
- Gestion du personnel des écoles
- Péri-scolaire en collaboration avec la communauté de communes

2^{ÈME} ADJOINT JOSETTE AMBROGI

- Funéraire

3^{ÈME} ADJOINT JEAN-PIERRE SANTINI

Conseiller communautaire

- Gestion du personnel communal extérieur et gestion du personnel administratif
- Gestion du Centre Technique Municipal
- Travaux en régie
- Parcs de stationnement

4^{ÈME} ADJOINT TOUSSAINT AMADEI

- Environnement
- Patrimoine
- Associations

5^{ÈME} ADJOINT JANY FERRANDI

Conseillère communautaire

- Relations entre la ville et le C.C.A.S
- Affaires sociales de la santé et de la famille, des personnes âgées, de l'insertion et du handicap

6^{ÈME} ADJOINT PIERRE-FRANÇOIS MAUSHART

Chevalier des Palmes Académiques

- Jeunesse et sports
- Gestion des infrastructures sportives
- Commissions de sécurité
- Gestion des Ports de Pêche et Abri
- Gestion des bâtiments communaux

7^{ÈME} ADJOINT HÉLÈNE DE MEYER

Officier des Palmes Académiques

Conseillère communautaire

- Événementiel

8^{ÈME} ADJOINT ANNA COLOMBANI

- Halles et marchés
- Culture (gestion du Spaziu)
- Associations culturelles

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

PIERRE ANTONELLI

- Finances
- Représente le Maire au Centre de Gestion

NONCE FRANÇOIS COLONNA

- Rédaction du Bulletin municipal sous la direction du 1^{er} adjoint, M^e Henri Nappi

Stéphane AMBROGI

- représente le Maire au Syndicat d'électrification

Marie-Josée ALLEGRINI

Conseillère communautaire

Josée BUISSON

- Langue Corse

Sarah-Serena SOUSSAN CASANOVA

- Affaires juridiques

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

HYACINTHE MATTEI

Conseiller communautaire

Chevalier de la Légion d'Honneur,

ANGÈLE BASTIANI

Conseillère communautaire

BLAISE DARY

PAMELA LEONI

JOSEPH ORSINI

ANNICK POZZO DI BORGIO

FRANÇOIS ANTONIOTTI

6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes L'Île-Rousse Balagne

MARIE-JOSÈPHE CAPINIELLI

ANTOINE GUERRINI

8^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes L'Île-Rousse Balagne

ISABELLE FRANCESCHINI

Conseillère communautaire

Vincent ORABONA

Conseiller communautaire,

4^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes du Bassin de Vie de L'Île-Rousse

Antoinette SALDUCCI

1^{ère} vice-Présidente de la Communauté de Communes L'Île-Rousse Balagne

SOMMAIRE

VIE ADMINISTRATIVE 4

Dématérialisation des actes administratifs
Lancement de l'application mobile
Le Noël des agents
Avancement de grade des agents municipaux
Elections municipales 2020

PROJETS / TRAVAUX 5

Le nouveau Centre d'Incendie et de Secours

VOS COURRIERS 7

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

Marques postales de L'Île-Rousse : Les prêts-à-poster

PATRIMOINE/CULTURE 8-9

Le Marché de Noël de l'ACAIR
L'Immaculée Conception
Fiera di L'Isula 2019
Animations de Noël avec A Marinella

DOSSIER 10-11

A LA UNE : Recensement de la population avec l'INSEE

SANTÉ/SOCIAL/VIE ASSOCIATIVE 12-13

Amnesty International groupe Haute-Corse
Conférence Dys-TDAH au Spaziu
De nouveaux défibrillateurs en ville
Mission Locale

EDUCATION 14

Un nouveau Directeur à l'école primaire

ENVIRONNEMENT 15

Des faucons dans le ciel Lisulanu

LES BRÈVES 15

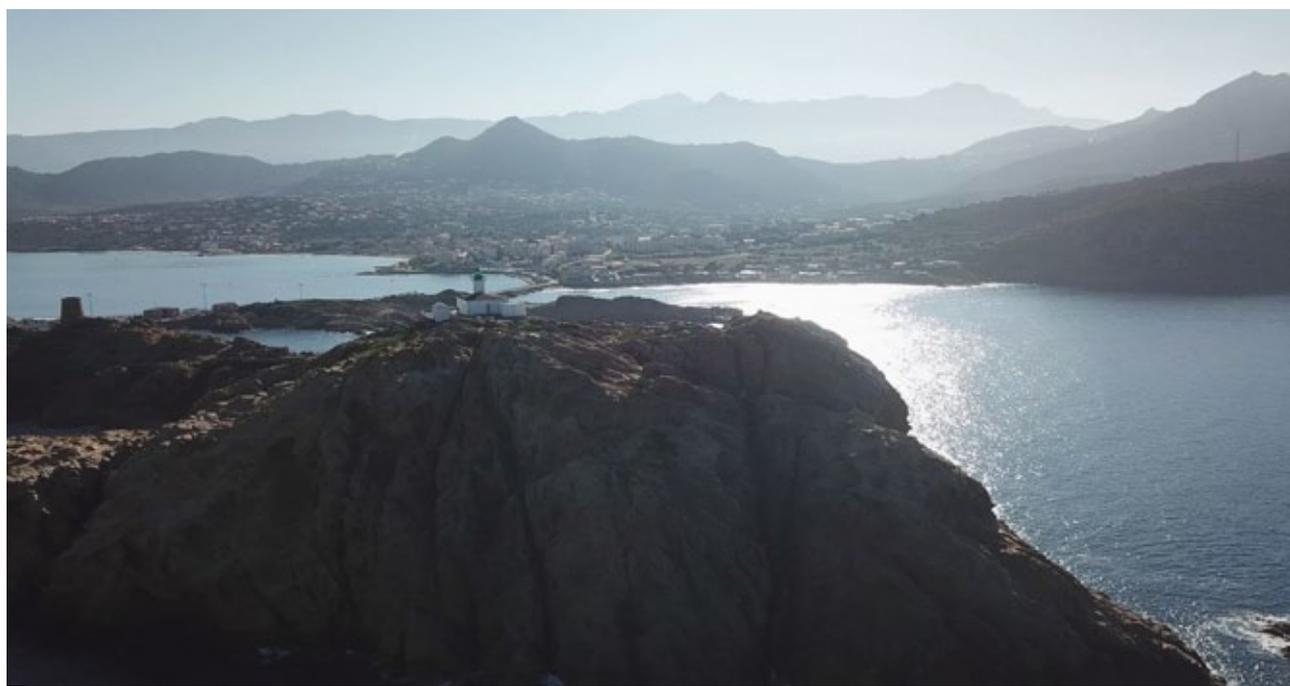
ACTUALITÉ DE LA CITÉ 16-19
SPASSIGHJATA IN CITÀ
L'ACTUALITÉ EN PHOTOS
ETAT CIVIL

HISTOIRE 20
DEUX SIECLES DE TRADITION MILITAIRE
DES VESPERINI

ÉDITO DU MAIRE



En raison de la période électorale, l'éditorial de Monsieur le Maire ainsi que la tribune politique ne paraîtront pas sur ce bulletin municipal hiver 2020.



DÉMATÉRIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS

En date du 30 novembre 2019, le conseil municipal a acté par délibération la dématérialisation des actes administratifs. Cette action s'inscrit dans le cadre du développement et de la modernisation du projet « ACTES » et permet ainsi de transmettre aux services de l'État les actes administratifs de la commune. Les objectifs étant la réduction des délais d'accusé de réception pour l'exécution des actes de 20 à 2 jours, la diminution de l'utilisation du papier et la réorganisation interne du travail en lien avec cette activité.

AVANCEMENT DE GRADE

Par une délibération du conseil municipal en date du 30 novembre 2019 et au vu de leur ancienneté, 15 agents de la commune ont été promus au grade supérieur de leur filière et le tableau des effectifs de la commune a été mis à jour en prenant en compte ces avancements.

LANCEMENT DE L'APPLICATION MOBILE

Depuis son lancement fin août 2019, l'application mobile de la commune a été téléchargée 865 fois. La rubrique intitulée « signalements » a bien fonctionné avec 42 signalements, soit une moyenne de 10 par mois. Les pannes ou dysfonctionnements constatés par les administrés sont signalés via l'application mobile avec la possibilité de géolocalisation et d'envoi d'une photo. Les services techniques ainsi informés rapidement peuvent intervenir dans les meilleurs délais. Pour 2020, plusieurs projets d'amélioration sont prévus pour cette application : la mise en place d'une API (passerelle informatique) avec Qualitair, l'augmentation de données dans l'annuaire informatique dans les domaines patrimoine et commerce, la mise en place de notifications d'alertes (messages « Push »).

Cette application peut être téléchargée gratuitement dans l'Apple Store et le Play Store pour tout téléphone fonctionnant sous système IOS et Android.

VÉRIFICATION LISTE ET BULLETIN DE VOTE

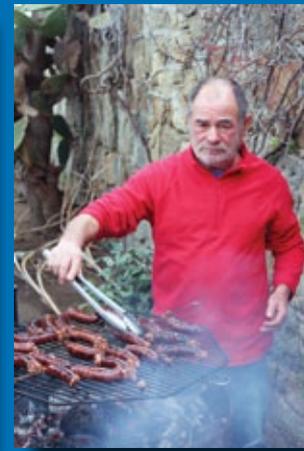
En vue des élections municipales 2020, le Ministère de l'Intérieur met en place une campagne de communication afin d'inviter les électeurs à vérifier leur situation électorale et/ou à s'inscrire sur les listes, ainsi que la vérification de leur bureau de vote. Dans le cadre de la réforme électorale entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 et de la mise en place du répertoire électoral unique (REU), il est désormais possible d'effectuer via Internet les démarches pour s'inscrire sur les listes électorales et ce jusqu'au 7 février 2020. Pour vérifier votre inscription et votre rattachement à un bureau de vote, vous devez utiliser le site de www.service-public.fr

L'occasion également de rappeler à nos lecteurs que la réalisation d'actes administratifs est gratuite ; le site Internet fiable à utiliser est celui de service-public.fr qui est le portail Internet de l'administratif française. Il regroupe toutes les informations, les liens et les formulaires dont vous pouvez avoir besoin dans votre vie quotidienne.

LE NOËL DES AGENTS MUNICIPAUX



Mercredi 18 décembre, les agents de tous les services municipaux, leur famille, et les élus de étaient réunis et ont fêté Noël dans la salle du conseil municipal et dans le patio. Au déjeuner : figatellu, pulenda et fromage frais ont ravi les papilles. Il s'en est suivi une animation musicale. A 15 heures, le Père Noël rendait visite aux enfants pour leur remettre leurs cadeaux pour leur plus grand émerveillement.



NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Veillant en permanence sur notre sécurité, au détriment souvent de leur vie familiale, et n'hésitant pas à mettre leur propre vie en danger pour venir au secours des autres, les pompiers nous protègent au quotidien, que ce soit dans notre environnement avec la surveillance des feux, ou encore, lorsqu'ils pratiquent des gestes d'urgence sur les personnes. Surveillance des plages, sauvetage, mise en sécurité, assistance morale et humaine, tant pour la victime que pour l'entourage, leurs missions sont parfois difficiles et éprouvantes, et leur présence auprès des victimes est primordiale. Les Sapeurs-Pompiers volontaires et professionnels du Centre d'Incendie et de Secours de L'Île-Rousse, dont le dévouement mérite le plus grand respect, vont bénéficier d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours (CIS) adapté à leurs besoins. Cela permettra aux interventions de se dérouler dans les meilleures conditions.

Les travaux de rénovation et d'extension de la caserne se poursuivent et doivent se terminer dans le courant du premier trimestre 2020. Une nouvelle voie a également été créée entre le CIS et l'avenue Bisgambiglia pour fluidifier la circulation. Afin d'améliorer la sécurité et la visibilité lors de la sortie des camions, le bâtiment a été reculé créant ainsi un parvis adapté à l'aménagement de la voirie.

Pour une amélioration du confort thermique et la diminution des déperditions énergétiques, le bâtiment a été isolé par l'extérieur. L'espace « foyer » dédié à la « vie » des pompiers est passé de 150m² à 420m² avec la création d'une salle de sport, d'une grande salle de formation de 36m², de 2 bureaux et de 6 chambres pour 2 personnes à l'étage ainsi que d'un espace dédié aux archives et d'une salle des affaires personnelles. Une surface de 56m² est dédiée à l'espace de vie (cuisine et salle TV).



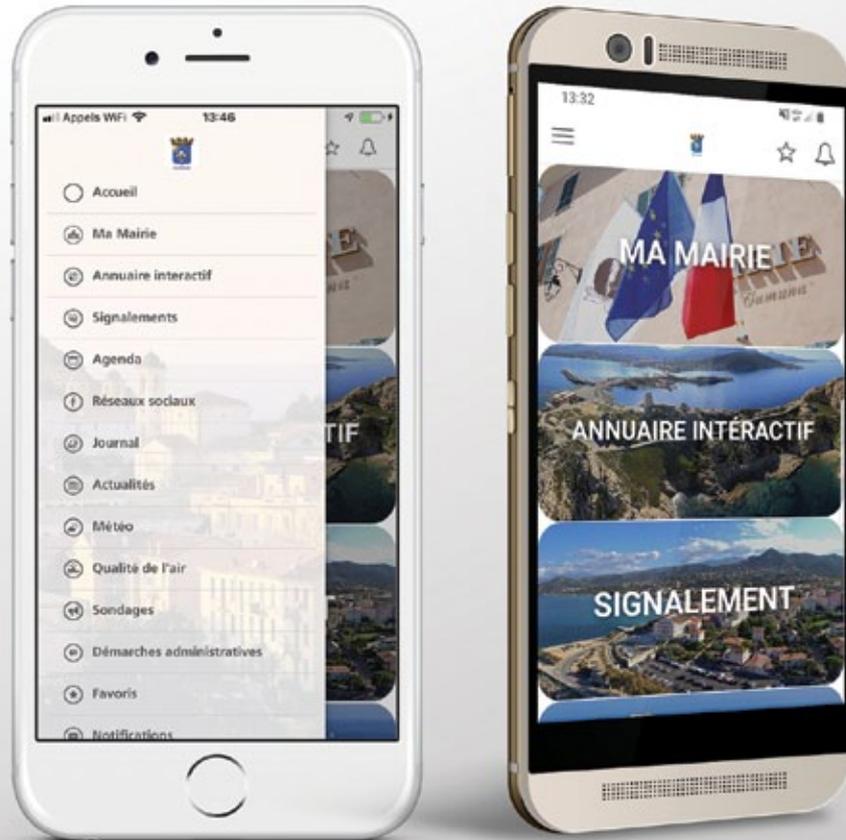
La surface des garages a été multipliée par 3 et un second garage a été créé. La nouvelle caserne dispose désormais d'une capacité de stockage de 6 camions, 2 voitures et 1 bateau. Une aire de lavage avec des séparateurs d'hydrocarbures a été réalisée dans la partie arrière de la caserne ainsi que 5 places de stationnement.

Les travaux de rénovation et d'extension du CIS entrent dans la dernière phase avec une livraison prévue premier trimestre 2020.



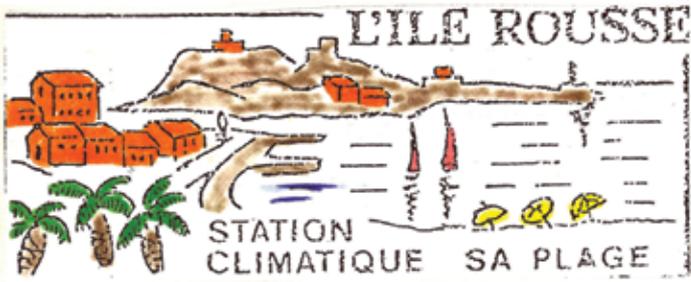


L'ÎLE ROUSSE



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE





MARQUES POSTALES DE L'ÎLE-ROUSSE

*Contribution sur les Marques Postales de L'Île-Rousse par Charly Pissard
Président de l'association Philatélique de Balagne*

Les PAP (Prêts-à-poster) sont une autre forme d'affranchissement de courrier ; les PAP sont des enveloppes préaffranchies soit vierges soit avec un visuel vendues par le bureau de Poste de L'Île-Rousse. Les premiers modèles ont été commercialisés en avril 1998. Il existe deux sortes de PAP : ceux officiels émis par la Poste et les PAP locaux (privés) mais depuis le 1^{er} janvier 2015 La Poste a décidé de supprimer ces derniers.



la Baagné
L'Île-Rousse
www.balagne-corsica.com



L'Île Rousse, Cité Paoline



la Baagné
L'Île-Rousse
www.balagne-corsica.com



Le Marché
L'ÎLE-ROUSSE



la Baagné
L'Île-Rousse
www.balagne-corsica.com



20220 ILE ROUSSE



En illustration, côté gauche les différents PAP illustrés de L'Île-Rousse privés et côté droit les différents PAP illustrés de L'Île-Rousse La Poste.



LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël a été inauguré le mardi 17 décembre par la nouvelle équipe de l'ACAIR présidée par Gilbert Barrachina en présence de Franco Farsetti, président d'honneur.

Inauguré le mardi 17 décembre, le Marché de Noël organisé par l'ACAIR, association des commerçants et des artisans de l'Île-Rousse en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Corse a regroupé 45 exposants sous chapiteau place Paoli. Figatellu, cochon à la broche, poutargue bastiaise, riz de camargue, fromages sardes, confitures artisanales, vins AOP, foies gras du sud-ouest, bières corses, truck food, vêtements et bijoux, ustensiles de cuisine, parfums d'intérieur aux senteurs d'immortelle et de maquis... il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses. Il s'est déroulé du 17 au 21 décembre car malheureusement la tempête «Fabien» a obligé les organisateurs à abréger d'une journée la tenue du marché. De nombreuses animations pour les enfants, mascottes, maquillage, ateliers créatifs... étaient proposées et également un concert chaque soir (Trio Lisulani, Les Zinzins, La Petite Culotte, Dumé Mattei), ainsi qu'une tombola dotée de 1200 euros de cadeaux avec la participation des commerçants de l'Île-Rousse.



IMMACULÉE CONCEPTION

Dimanche 8 décembre, jour de fête patronale de l'Île-Rousse placée sous la protection de la Vierge, a eu lieu la Fête de l'Immaculée Conception avec un Office de la Vierge le samedi 7 décembre en l'église paroissiale de l'Immaculée Conception, une messe le dimanche 8 décembre à 18h suivie de la procession en ville avec les confrères de Balagne. Comme chaque année, A Festa di A Nazione a été organisée par U Cumitatu Lisulanu et a réuni les île-roussiens sous le Marché couvert pour une soirée Pulenda-Figatellu animée au chant et à la guitare par Francescu Gras.



BAIGNADE DE L'AN NOUVEAU

Pour la 15^{ème} année, l'association de randonnée E Cime présidée par Charly Pissard a donné rendez-vous à ses adhérents et à toute personne qui souhaitait se joindre à eux pour le bain de l'an nouveau. Sous un ciel bleu, avec une température extérieure et une eau à environ 14 degrés, les courageux baigneurs se sont lancés à l'eau à 11h30 sous le regard admiratif d'une foule venue en nombre sur la Marinella.

Cette année, l'association qui organise des randonnées en montagne en Corse fêtait son trentième anniversaire.

Contact : 06 85 38 49 87

A FIERA DI L'ISULA 2019

Le tout nouveau comité des fêtes de L'Île-Rousse « A Marinella » a organisé la 191^{ème} édition de la Foire de L'Île-Rousse du 3 au 5 octobre 2019. L'inauguration le 3 octobre à 11h s'est déroulée en présence des membres du comité des fêtes, des élus de la commune et des représentants de l'Office du Tourisme intercommunal dans une ambiance dansante aux sons des percussions de la Fracada Balanina. La plus ancienne foire de Corse, événement de premier plan de la Cité Paoline, sous un soleil radieux, a attiré de nombreux visiteurs. Un très beau succès pour cette jeune équipe qui s'est mis en place au printemps 2019 et qui en quelques mois seulement a réussi à proposer un nouveau concept tout en perdurant l'esprit d'antan de la foire. 8 buvettes associatives étaient présentes, disposées de façon à permettre la mise en place d'une scène centrale avec en avant-soirée de la musique électro-lounge avec DJ BACHVS et chaque soir un concert différent (El Diablo, Sumenta Nova, Desk, Pulse Band Dominici). Le tout en sécurité avec la mise en place d'un portique d'entrée et d'un service d'ordre. Les exposants-producteurs ont été mis à l'honneur ainsi que la fabrication insulaire ; une volonté affichée du comité des fêtes de permettre ainsi aux visiteurs de découvrir des produits du terroir dans une démarche volontaire de valorisation du circuit-court. Bien entendu, les jeux forains étaient comme chaque année en place pour le plus grand plaisir des enfants et des adolescents. Une braderie des commerçants de L'Île-Rousse a été proposée tout au long de la foire. Bravo à toute l'équipe pour cette belle organisation et ce succès populaire.



L'inauguration de la 191^{ème} édition de la Foire de L'Île-Rousse a eu lieu le 3 octobre place Paoli en présence des membres du comité des fêtes A Marinella, des officiels et élus de la commune ainsi que des représentants de l'Office de Tourisme intercommunal.

Le conseil d'administration :

- Nicolas Albertini, président
- David Dary, président d'honneur
- Alexandre Cachard, trésorier
- Guidicelli Paul, secrétaire
- Françoise Capirossi, trésorière
- Appollonie Guerini, Responsable animations musicales
- Rinatu Frassati, secrétaire adjoint
- Valérie Marchi, membre du conseil
- Julie Allegrini-Simonetti, membre du conseil
- Babeth Graziani, membre du conseil
- Dominique Ferrandini, membres du conseil
- Josée Buisson Colombani, membre conseil

Contact mail : marinella.lisula@outlook.fr

ANIMATIONS DE NOËL

Ils n'ont eu que quelques jours pour se remettre du rythme intense de la préparation et de l'animation de la Foire avant de se remettre au travail ! Les nouveaux membres du comité des fêtes A Marinella ont souhaité proposer tout particulièrement aux enfants des animations pour les fêtes de Noël. Des spectacles : conte en Corse « Fiammulina è Babbù Natale » interprété par Marianna Nativi et Antoine Tramini, magie avec « La Baguette Magique » et cirque avec « Crea Cirque » ont eu lieu au Spaziu Pasquale Paoli ainsi que des stages d'initiation aux arts du cirque : jongleries, diabolos, assiettes chinoises, boules et fils d'équilibre, échasses, trapèze, acrobatie, monocycle, jeux clownesques, qui se sont déroulés au Cossec municipal. Le comité des fêtes a également offert aux scolaires des écoles de L'Île-rousse une séance cinéma « La fameuse invasion des ours en Sicile » au cinéma Le Fogata. Place Delanney étaient proposées des dégustations de produits locaux, des animations commerciales et musicales. Le 24 au soir, un vin chaud autour du feu de Noël a été servi place Paoli après la messe à 23h. Le programme de Noël du comité des fêtes s'est achevé avec une rencontre inter-générationnels à la Résidence l'Âge d'Or pour la célébration de l'Épiphanie en chansons avec Eric et Jean-François Mattei.



Des ateliers et des spectacles gratuits, magie, arts du cirque, ont été proposés aux enfants durant toutes les vacances de Noël par le comité des fêtes A Marinella au Spaziu Pasquale Paoli et au Cossec municipal.

Recensement de la population avec l'INSEE



Le recensement général de la population a lieu sur la commune de L'Île-Rousse du 16 janvier au 15 février 2020. Il permet de connaître la population dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Le dernier recensement à L'Île-Rousse s'est déroulé en 2015. Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement. L'Insee a notamment pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations.

Déroulement du recensement

1 agent coordinateur et 9 agents recenseurs vont opérer sur la commune divisée en 15 districts jusqu'au 15 février. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitements entre elles et d'obtenir une bonne fiabilité des données. Le questionnaire intitulé « feuille de logement » comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement ainsi qu'à la composition du ménage. Le questionnaire intitulé « bulletin individuel » comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 1 an plus tôt et de l'activité professionnelle. Il concerne toutes les personnes vivant habituellement dans le logement.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux données collectées (enquêteurs, agents recenseurs, statisticiens, chercheurs autorisés) sont tenues au secret professionnel. Comme tous les fonctionnaires et agents de l'État, les personnels de la Statistique publique sont de plus soumis aux règles législatives et réglementaires sur le secret professionnel et l'obligation de réserve, qui s'appliquent aux dossiers et informations dont ils ont connaissance dans leur travail.

« L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. »

A quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les projets structurants peuvent être réalisés. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de la commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires et de déterminer les infrastructures à développer.



Accès Internet pour se recenser

Depuis 2015, il est possible de se recenser soi-même via Internet. Un agent recenseur vous remettra une notice comportant des codes d'accès individuels. Les personnes peuvent ensuite renseigner les questionnaires en ligne. Les réponses sont directement transmises à l'Insee. La réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas répondre par internet. L'agent recenseur dépose les questionnaires et les reprend une fois remplis.

Les personnes qui souhaitent remplir leur questionnaire peuvent utiliser les ordinateurs du Point d'Accès Multimédia de la commune les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 9h à 12h. Un accueil est également prévu sur poste informatique au Spaziu Pasquale Paoli durant toute la durée du recensement du lundi au vendredi de 17h à 19h, le samedi de 9h à 12h et sur rendez-vous en dehors de ces créneaux horaires.

Les étapes du recensement

Avant la collecte :

- Votre commune recrute les agents recenseurs.
- L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.
- Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte :

- Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.
- Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

« Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. »

Après la collecte :

- Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête.
- Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.
- L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Cadre juridique du recensement :

- la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 (articles 156 à 158) fonde les principes d'exécution du recensement et d'authentification annuelle des populations légales des communes, le Décret en Conseil d'État n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003 définit les modalités d'application de la loi, l'arrêté du 19 juillet 2007 encadre la diffusion des résultats du recensement de la population.
- le secret statistique est défini par la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Il interdit, pendant une durée de 75 ans, toute communication de données ayant trait à la vie personnelle et familiale, et plus généralement, aux faits et comportements d'ordre privé recueillis au moyen d'une enquête statistique.
- L'Insee a été créé par la loi de finances du 27 avril 1946. C'est une direction générale du ministère de l'Économie et des Finances. Son indépendance professionnelle est inscrite dans le droit : la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a créé l'Autorité de la Statistique publique, qui doit veiller au respect du principe d'indépendance professionnelle dans la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques.

3 NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS

Trois nouveaux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) ont été installés par la Ville de L'Île-Rousse en centre-ville :

- Immeuble de l'Hôtel de Ville : à gauche de la porte d'entrée du Spaziu Pasquale Paoli
- Place Paoli : à droite de la porte d'entrée du bureau des parkings, place Paoli (derrière Le Trianon),
- Avenue Paul Doumer : à droite du portail coulissant du Centre Jean Simi.

Le parc de défibrillateurs de la commune compte ainsi au total 6 boîtiers DAE qui sont sous contrat de maintenance pour leur entretien. La commune a ainsi anticipé sur la réglementation ; les Etablissements Recevant du Public (ERP) de catégories 1 à 3 devront s'équiper avant le 1er janvier 2020, ceux de catégorie 4 avant le 1er janvier 2021, et certains de catégories 5, comme les établissements sportifs et les salles polyvalentes, avant le 1er janvier 2022. Leur géolocalisation a été ajoutée au plan interactif de l'application mobile de la commune.

En savoir plus : les arrêts cardiaques se font dans 70 % des cas devant une ou plusieurs personnes. La rapidité de l'intervention est vitale, chaque minute diminue de 10 % les chances de survie. Les personnes présentes peuvent alors améliorer les chances de survie. Le premier des réflexes à avoir est d'appeler le 112, d'indiquer précisément le lieu où se trouve la victime et de suivre les consignes du secouriste en attendant l'arrivée des secours.



Les défibrillateurs installés en centre ville sont transportables et permettent une intervention rapide en cas de malaise cardiaque.

Comment fonctionne un DAE ?

Lorsque le cœur est en fibrillation (contraction anarchique des oreillettes et des ventricules) le sang circule mal, voire s'arrête complètement. C'est à ce moment qu'un choc électrique rapide grâce au défibrillateur peut lui permettre de redémarrer avec des contractions harmonieuses et non plus anarchiques. Les PASS, Réanimation Respiratoire Passive, boîtiers électroniques entièrement automatisés sont utilisables par le grand public depuis une loi de 2007. Ils ne se substituent pas au massage cardiaque et ne doivent pas être utilisés sur une personne inconsciente.

AMNESTY INTERNATIONAL

Le groupe Amnesty International, présidé par Alain Jafet, est présent en Haute-Corse depuis de nombreuses années. Sur l'ensemble de l'île, on compte 292 adhérents : « Notre groupe mène de multiples actions sur Bastia, Porto Vecchio, Ghisonaccia et Ile Rousse. A L'Île-Rousse depuis quatre ans nous avons, tout au long de l'année, diverses interventions avec le lycée de Balagne, l'école primaire et le Fogata. Nous projetons, à plusieurs reprises, des films se rapportant à la défense des Droits Humains. A chaque projection, il y a une séance en matinée pour les lycéens et le soir tout public. La dernière projection en date était « Capharnaüm » de la réalisatrice libanaise Nadine Labaki. Les projections sont toujours suivies d'un débat sur le thème du film. Ces actions permettent aux lycéens d'ouvrir une fenêtre sur le monde qui nous entoure et amène une réflexion sur les atteintes portées aux populations à travers le monde. Le financement d'Amnesty International provient uniquement des divers dons de ses membres et de ses sympathisants ainsi qu'à la vente de produits Amnesty. Son indépendance financière face aux gouvernements et aux entreprises garantit son efficacité ».

Facebook : Amnesty Groupe Haute-Corse



Projection du film «Capharnaüm» au cinéma Le Fogata pour les élèves du Lycée de Balagne suivie d'un échange avec les membres du groupe Amnesty International Haute-Corse.

Amnesty International est une ONG présente partout dans le monde qui a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1977. Elle prend comme référence la déclaration des Droits Humains adoptée le 10 décembre 1948 par l'ONU. Amnesty intervient là où les Droits Humains sont menacés.

Membres du bureau groupe Haute-Corse : Catherine Vittori, Corinne Mercier, Marie Dominique Authier, Cécile Monti, Marianne Herblot, Martine Beconcini



MISSION LOCALE



De gauche à droite, l'équipe de la Mission Locale en Balagne : Pascale Franceschini, conseillère en insertion sociale et professionnelle, Antoine Petit, conseiller-développeur apprentissage et relations entreprises, Véronique Martel, conseillère en insertion sociale et professionnelle, Ghjuvanna Labadie, chargée d'accueil et d'animation.

La Mission Locale est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sortis du système scolaire, avec ou sans qualification. La particularité des Missions Locales réside dans leur approche globale de la situation des jeunes qui leur permet d'aborder, en plus des questions liées à l'emploi et à la formation, leurs préoccupations périphériques telles que la santé, le logement, la citoyenneté.

En Balagne, l'antenne historique se situe à Calvi, centre social Cardellu. L'antenne d'Ile-Rousse se situe au centre Jean Simi où le local est mis à disposition par la commune. Deux agents de la Mission Locale Rurale Corte-Balagne dirigée par Madame Laurence Achilli y sont en poste : 1 conseillère en insertion sociale et professionnelle, Madame Véronique MARTEL et un conseiller développeur apprentissage/relation entreprise Monsieur Antoine PETIT intervenant sur tout le territoire Balanin. En 2018, ce sont 44 nouveaux jeunes qui ont été reçus à l'antenne de l'Ile-Rousse. Au total en Balagne, la Mission Locale à l'Ile-Rousse accompagne 381 jeunes dont 185 au Centre Jean Simi.

La Mission Locale est également gestionnaire du FGJ, le Fond Garanti Jeunes, un dispositif spécifique qui permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans vers l'emploi ou la formation, comprenant 4 semaines de collectif avec la mise en œuvre de techniques de recherche d'emploi, connaissance de soi, de l'entreprise, coaching, préparation à l'entretien de recrutement, codes de l'entreprise, découverte du bassin d'emploi local, mobilité, bilan santé, atelier ssur les addictions, participation à des manifestations culturelles, sportives ou artistiques... ainsi que des mises en situation professionnelle par le biais de stages. Ce suivi renforcé ouvre droit à une allocation mensuelle de 492,58 € par mois et permet à des jeunes sortis du système scolaire, sans emploi ni formation, de bénéficier d'un accompagnement global pour accéder à l'autonomie. Deux autres dispositifs viennent compléter les missions de la Mission Locale : SESAME (destiné à aider les jeunes à réaliser des projets et se qualifier dans le sport et l'animation) et PRESAJE (écoute et soutien psychologique pour les jeunes en mal être et souffrance psychique).

Téléphone : 04 95 61 10 83

Facebook mission locale rurale de Haute-Corse

CONFÉRENCE DYS-TDAH

Le 30 novembre, l'association Corsica Dys-TDAH a animé une conférence au Spaziu Pasquale Paoli sur les troubles « dys ». Ces troubles cognitifs, connus par le grand public par les termes : dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention ou encore dysphasie affectent la scolarité des enfants et ont des répercussions sur la vie sociale et professionnelle des adultes. Ils sont durables et peuvent provoquer un déséquilibre psycho-affectif s'ils ne sont pas diagnostiqués et pris en charge par des professionnels.

L'association Corsica Dys-TDAH est une association née de la volonté des parents, d'enseignements et de professionnels de santé de croiser leur regard et de mutualiser leurs forces pour venir en aide aux jeunes qui présentent ces troubles des apprentissages ainsi qu'auprès de leur famille et des équipes éducatives. Au premier rang de l'assemblée, la conseillère municipale, Antoinette Salducci assistait à cette réunion.

Facebook : Groupe Corsica Dys-TDAH

Mail : corsicadys.tdah@gmail.com



Parents, enseignants et professionnels de santé, membres de l'association Corsica Dys-TDAH et leurs partenaires ont présenté au public venu en nombre l'état actuel des connaissances sur les troubles des apprentissages.

UN NOUVEAU DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Monsieur Eric Beretti, instituteur et directeur d'école expérimenté a pris ses fonctions à l'école primaire «Albert Camus» à la rentrée 2019/2020. Passionné d'histoire, de patrimoine et de culture, il a entrepris avec l'équipe pédagogique le réaménagement de la bibliothèque de l'école. Plusieurs sorties pédagogiques et culturelles ont été programmées. Une année scolaire qui commence avec beaucoup de dynamisme et qui va se poursuivre avec la mise en place dès janvier d'ateliers informatiques, ainsi que la structuration du site bilingue et la réalisation d'un projet de jumelage en Méditerranée.

Après quelques mois passés à la direction de l'établissement, pouvez-vous nous donner vos premières impressions ?

Après une période d'adaptation nécessaire, je suis très heureux d'exercer mes fonctions au sein de ce bel établissement.

Comment concevez-vous le métier de maître ?

Il est nécessaire d'avoir un minimum de vocation pour exercer ce métier qui est plus difficile aujourd'hui qu'à mes débuts il y a 40 ans. Enseigner demande des compétences spécifiques et méthodologiques qu'il faut sans cesse renouveler. Il faut savoir s'adapter aux enfants qui nous sont confiés.

En votre qualité de Directeur d'école, vous présidez le conseil d'école. Que contient le projet d'école qui a été voté pour cette année ?

Outre la maîtrise des apprentissages fondamentaux que constituent la maîtrise du Français et des Mathématiques, le projet est essentiellement basé sur la découverte du Monde qui nous entoure avec une étude des richesses patrimoniales, culturelles et historiques de notre île afin de s'ancrer pour mieux s'ouvrir. La mise en place du site bilingue et l'ouverture de l'école sur la méditerranée constituent des axes importants de notre projet.



Le Maire, Jean-Joseph Allegrini Simonetti, Monsieur Eric Beretti, Directeur de l'école primaire Albert Camus et M^e Henri Nappi, 1^{er} adjoint en charge des affaires scolaires, lors de la fête de Noël organisée

Quelles sont les actions prioritaires que vous souhaitez mettre en place ?

- Mise en place du site bilingue.
- Remise en état de la BCD et de la salle informatique afin de mettre en place divers ateliers et de permettre un travail en groupes.
- Découverte du patrimoine historique, environnemental, culturel de notre ville et de notre région. (sorties thématiques)

Etes-vous satisfait concernant (ou «du fonctionnement de») la caisse des écoles et (de) ses possibilités financières ?

Les gestionnaires de la caisse des écoles ont su répondre à nos demandes et attentes et nous ont permis de réaliser certains projets (achat d'un photocopieur couleur, d'ordinateurs, sorties théâtre et cinéma etc....).



L'école de L'île-Rousse dispose de beaux espaces d'apprentissage. Elle abrite l'école maternelle « Le Petit Prince » et l'école primaire « Albert Camus » ainsi qu'un réfectoire où déjeunent les enfants. L'école primaire dispose d'un auditorium, d'une salle informatique qui a été équipée de trois nouveaux postes et d'une bibliothèque. Cette année de nouveaux ateliers sur l'équilibre alimentaire sont animés par une diététicienne afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à l'importance du « bien manger ».

Les effectifs des écoles

PRIMAIRE :

STANDARD

CP: 22
CE1: 21
CE2: 26
CM1: 29
CM2: 29

BILINGUE

CP: 20
CE1-CE2: 19
CE2-CM1: 20
CM1-CM2: 24

ULIS : 7

MATERNELLE : 87 élèves

DES FAUCONS DANS LE CIEL LISULANU

Au mois de novembre, à la demande de la municipalité, Ludwig Vershaste, fauconnier a mené une opération de vol d'effarouchement. Cet expert en exercice depuis une quarantaine d'années, fauconnier officiel de Roland Garros, est venu des Pyrénées, accompagné de ses rapaces qu'il a déployé chaque jour dans le ciel de la cité Paoline. En effet, chaque année, une population estimée à 10.000 étourneaux sansonnet venus du nord s'installent à L'Île-Rousse pour l'hiver et amènent avec eux des problématiques d'hygiène, de propreté et de dégradations des biens publics et privés.

Amoureux de ses oiseaux et de la nature, le fauconnier dès son arrivée a analysé le terrain, les vents et les espèces à chasser : «Les étourneaux sont des oiseaux qui peuvent être porteurs de maladies, explique Ludwig. Dans une ville, ils peuvent faire beaucoup de dégâts, surtout sur cette place Paoli, où des enfants jouent et peuvent être en contact avec les fientes de l'animal. Ils s'attaquent aussi aux cultures voisines, et enfin, leurs déjections sont aussi très appréciées par d'autres nuisibles, les pigeons et les rats.»

Dans la cité Paoline, Ludwig a constaté la présence de deux sous-espèces d'étourneaux ; une sédentaire, dite unicolore, en petit nombre et qui ne cause pas de désagrément et une seconde sous-espèce, les sansonnets qui eux posent un vrai problème sanitaire, d'autant plus que leur nombre est important, aux environs de 10.000 spécimens !



Le fauconnier Ludwig Vershaste a installé ses rapaces dans le jardin de l'Hôtel de Ville et a procédé durant une semaine à des vols d'effarouchement pour chasser les étourneaux qui envahissent la ville lors de leur parcours migratoire vers le sud. Photo Mowei Liu

Ces migrants venus du Nord passent l'hiver en Corse, et s'installent à L'Île-Rousse. On les retrouve principalement sur la place Paoli et sur l'allée Charles-de-Gaulle.

Grâce à cette technique d'effarouchement, 100 % naturelle, qui consiste à écarter les animaux nuisibles sans les tuer, les étourneaux sansonnet ont rapidement compris que le site était dorénavant fréquenté par des prédateurs et ont modifié leur couloir migratoire.

LES BRÈVES

Le film documentaire « Corsi-Americani » de Jean-Louis Bertoni a été présenté en avant-première au cinéma Le Fogata le vendredi 6 septembre. Relatant l'histoire de trois jeunes Corses tiraillés entre exil et insularité, on y retrouve avec plaisir notre concitoyenne au parcours remarquable Julie Franceschini, cheffe pâtissière à Miami en Californie dans son établissement.

Le jeune île-roussien Clément Quilichini, 18 ans, en formation de pâtisserie à l'école Ducasse d'Yssingaux a obtenu le prix « Espérance 2019 » de la Fondation Bleustein-Blanchet présidée par Elisabeth Badinter, un prix qui récompense sa détermination pour un début de parcours prometteur.

Le court-métrage « Aiò Zitelli » de Jean-Marie Antonini avec Jean-Philippe Ricci a été présenté au cinéma Le Fogata le 21 septembre a remporté le prix du meilleur court métrage International au superbe Festival BLOW-UP de Chicago et le prix du meilleur film international au Grove Film Festival dans le New Jersey. Des projections pour les élèves du Lycée Polyvalent de Balagne ont également été programmées.

François Desjobert a dédié son livre « 50 années en images, la Corse » le 4 décembre à la Librairie Ambroggi, 50 ans de photographies qui retrace son parcours avec une très belle couverture représentant des enfants Lisulani sur le Môle.

Île-Roussien de cœur, marié dans la Cité Paoline, le producteur de musique Régis Talar, cofondateur du label Trema, ami d'Henri Salvador et de Michel Mallory, fidèle du Tournoi International de Pétanque Pascal Paoli organisé par le Sport Pétanque Île-Rousse-Balagne, est décédé le 16 octobre 2019.

Pole Emploi Île Rousse a organisé dans la salle du conseil municipal la journée de clôture d'un dispositif d'accompagnement de recherche d'emploi pour les seniors axé sur l'offre digitale. L'objectif pour les + de 50 ans étant d'apprendre à valoriser sa candidature en utilisant les nouvelles technologies.

La tempête Fabien a durement touché la Corse les 21 et 22 décembre et a joué les troubles fêtes juste avant Noël. A L'Île-Rousse, des vents à 170 km/heure ont été enregistrés. Fort heureusement aucune victime n'est à déplorer.

Entre février et avril 2020, l'INSEE va réaliser une enquête sur les ressources et les conditions de vie sur la commune. Un échantillon de logements va être tiré au sort. Une enquêtrice prendra contact directement avec les habitants des logements tirés au sort. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance de lui réserver le meilleur accueil.

L'ACTUALITÉ DE LA CITÉ PAOLINE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 11 novembre a été précédée d'un office religieux en l'église de l'Immaculée Conception. Le cortège a ensuite rejoint le Monument aux Morts où le président de la section des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de L'Île-Rousse, Monsieur Antoine Scipioni, a fait lecture du manifeste du président de l'UFAC, suivi de quatre dépôts de gerbe par les élèves du Collège Pascal Paoli, le Souvenir Français, les Anciens Combattants et Victimes de Guerre et le Maire de L'Île-Rousse accompagné du Secrétaire général de la sous-Préfecture de Calvi. Trois médailles de la Croix du Combattant ont été remises à Messieurs Paul Vesperini, Roger Ilari et François Franchi. Deux membres de la Légion Etrangère - 2^{ème} REP ont été également médaillés : le Caporal Thomas FOSTER, engagé en 2018 comme pilote d'engin blindé supérieur au sein du groupement tactique désert infanterie « Altor » dans le cadre de l'opération « Barkhane », et le légionnaire de première classe Valentin KEDROV, engagé en 2019 comme grenadier-voltigeur au sein de l'unité élémentaire C-01 qui dans le cadre de la mission « Sentinelle » à Paris, s'est particulièrement distingué en neutralisant un dangereux individu.

Photo C. Ronga



TOURNOI INTERNATIONAL LE PAOLI

Le 9^{ème} Open international de Pétanque « le Paoli » organisé par le Sport Pétanque Ile-Rousse Balagne s'est déroulé du 13 au 15 septembre avec 412 triplettes de joueurs licenciés venus de Corse et du monde entier. Près de 5000 personnes étaient ainsi présentes à L'Île-Rousse pour observer les joueurs sur les 8 terrains sportifs installés en ville. Avec de véritables effets positifs sur la fréquentation touristique, le tournoi s'inscrit comme un évènement majeur de la cité Paoline. Cette année, la marraine de l'édition était Sylvie Vartan. Le vendredi soir a eu lieu le Challenge Henry Salvador en présence de nombreuses personnalités. Au terme de trois jours de compétition, chez les hommes c'est la triplette composée du champion du monde en titre Henri Lacroix, de l'expérimenté Dylan Rocher et pour notre plus grande fierté de notre concitoyen Tony Canava. Chez les femmes, c'est la doublette composée d'Anais Lapoutge et de Tiphanie Lellouche originaires d'Occitanie qui l'emporte.



EN PHOTOS

1 - 916 Kilomètres parcourus et 91 villes et villages traversés, Vincent Monnerie a réalisé un véritable exploit avec un tour de Corse en brouette pour sensibiliser et récolter des fonds pour lutter contre la maladie de Charcot, dont son père est décédé. Une belle rencontre humaine avec ce jeune entouré de ses proches, qui lui ont fait la surprise de le rejoindre à son arrivée à L'Île-Rousse et pour son anniversaire le 6 septembre 2019. Très touché par la bienveillance et la solidarité exprimées sur les routes de Corse, il a promis qu'il reviendrait avec un nouveau défi ! (photo C. Ronga)



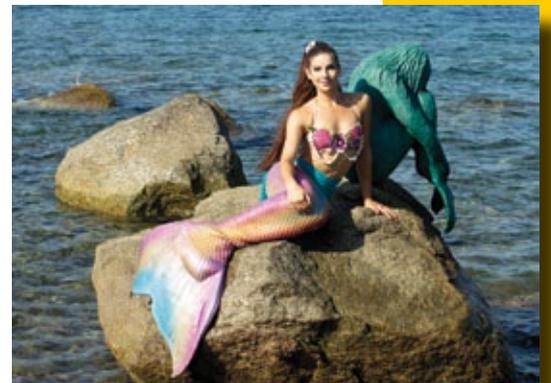
1

2 - La victoire de Kevin Fredenucci à la 22^{ème} édition du Rallye National de Balagne ; premier île-roussien, fils de nos estimés concitoyens, Marie-Françoise Raffo et François-Marie Fredenucci, qui a remporté ce rallye a suscité une vague de réjouissance pour toute la cité Paoli. Encore bravo pour ce trophée comptant pour la Coupe de France des Rallyes 2020, le Championnat de la ligue corse du sport Automobile et le Challenge de l'Asa Corsica et également nos chaleureuses félicitations à Carla Santa Gaffayoli, copilote.



2

3 - Quand deux sirènes, Ingrid et A Sirenella de Diana Gabriel se rencontrent, c'est l'assurance de vivre un instant magique ! Ingrid Fabulet, Miss Mermaid International 2016-17 a animé début août des séances d'initiation au mermaiding à Caruchettu pour le bonheur des enfants transportés dans son univers féérique. (photo B. Macari)



3

4 - Pour la troisième année consécutive, le Centre Communal d'Action Social de L'Île-Rousse a organisé un concours de dessin pour Noël. Les dessins des enfants ont ensuite été imprimés comme cartons de vœux pour les personnes âgées de la commune, une action visant à maintenir le lien entre nos anciens et les plus jeunes de nos concitoyens. La remise des prix s'est déroulée dans la Salle des Actes de la Mairie.



4

5 - Pendant la pause méridienne, de nouveaux ateliers cuisine sont proposés aux enfants de l'école primaire Albert Camus conçus et animés par Mesdames Karine Castronovo et Marie-Dominique Francisci, agents de la commune de L'Île-Rousse, en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire. Photo A. Verhaegen-Ardoli



5

Mentions légales :
Cité Paolina
Bulletin municipal semestriel n°33
Janvier 2020
Dépôt légal : Juin 2003 / L'Apparitore
Imprimerie Caractères - Biguglia
Directeur de la publication :
J.-J. ALLEGRI SIMONETTI
Réalisation :
M^{re} Henri NAPPI - Virginie ROUSSEL
Contribution histoire-patrimoine :
Jean-Christophe ORTICONI
Papier recyclable
Ne pas jeter sur la voie publique

UN PONT ENTRE L'ÎLE-ROUSSE ET SYDNEY

Joseph «Joe» Bertoni, nous a quittés cette année, au mois de juin, à l'âge de 97 ans. Le créateur des arches de l'Opéra de Sydney et du pont qui mène à ce monument exceptionnel est né à L'Île-Rousse, rue Paoli, le 14 mars 1922, de Jean-Baptiste Bertoni, coiffeur, et de Marie, née Puccini, couturière. Sa mère est morte toute jeune en le mettant au monde. Joe Bertoni, jeune étudiant d'ingénierie, deviendra un redoutable agent de renseignements de la France Libre au cours de la Seconde guerre mondiale. Pris deux fois par la Gestapo, il s'évadera deux fois des camps, recevant à l'issue du conflit sa Croix de Guerre 1939-1945 des mains du Général de Gaulle. L'ingénieur émigre en 1953 en Australie où il se marie et entprend une carrière météorique: dix ans plus tard, il est associé au projet de création de l'Opéra de Sydney. Résolvant avec succès plus de 30 000 équations mathématiques, il parvient à imposer son projet fabuleux des arches de l'Opéra: il obtiendra une reconnaissance mondiale ! J-C. Orticoni (Photo of Sydney Opera House at night by Anthony Winning from Harbour Bridge. Taken 26 Dec, 2005).



A NOS DEFUNTS

**Pancrace Allegrini Simonetti**

Pancrace Allegrini Simonetti, époux de Marie-Dominique Simonetti, ancienne Conseillère Territoriale, père de Martine et de Franck, Ingénieur territorial du patrimoine, et oncle germain de Jean-Joseph Allegrini Simonetti, Maire de L'Île-Rousse nous a quittés le 17 juillet. Il commença sa carrière comme navigateur au long cours avant de créer dans la vieille ville un restaurant de cuisine traditionnelle très réputé place Santelli. Artiste dans l'âme, musicien exceptionnel, il animait personnellement son établissement avec sa guitare et ses chants. Homme de valeurs, mari, père et grand-père aimant et attentionné, il était d'une immense gentillesse. Il a fait danser des générations d'Île-Roussiens avec toujours le même sourire, la même envie de donner du plaisir et de nous enchanter. Il fût un fervent défenseur de la culture et de la langue Corse, et s'investit dans tout ce qui pouvait préserver l'héritage de nos ancêtres. Pendant leurs 56 années d'union fusionnelle, Pancrace n'a jamais ménagé aucun effort pour soutenir son épouse dans son engagement politique et associatif.

**Antoine Orticoni**

Le 22 août dernier, disparaissait, à l'âge de 83 ans, une figure marquante du secteur entrepreneurial de la Balagne, Antoine Orticoni. Le regretté Antoine est né le 8 février 1936 rue Napoléon, dans une famille de commerçants solidement implantée dans la vieille ville. En 1963, avec ses soeurs et frères, il crée l'entreprise familiale, un négoce qui n'allait pas tarder à se convertir dans notre micro-région en la première affaire de vente en gros de fruits et de légumes primeurs.

Toute une génération s'est habituée à voir leurs camions sur toutes les routes de Corse ou à l'embarquement au quai de L'Île-Rousse pour Nice. La famille Orticoni devait diversifier par la suite ses entreprises en faisant l'acquisition en 1972 du village de vacances «Club de l'Horizon», sur la route de la Pinède à Calvi, puis en créant, toujours à Calvi, une prospère supérette. Marié jeune à Victorine «Rina» Luciani, île-roussienne comme lui, Antoine Orticoni a formé une belle famille de cinq enfants, prématurément endeuillée par la disparition brutale de Simone,

à l'âge de 26 ans, en 1991. Le foyer s'est heureusement resserré dans l'affection partagée entre Antoine et Rina et leurs enfants survivants : Marie-Françoise; Nanie, aujourd'hui agent territorial spécialisé aux écoles de L'Île-Rousse; Noëlle et Jean-Mathieu, leur garçon, qui relève aujourd'hui la vocation d'entrepreneur de ses pères. Tous, nous conservons un souvenir affectueux d'Antoine Orticoni, un corse de tradition pour qui une parole, une franche poignée de main, prévalait sur tout contrat écrit, et dont l'ardeur au travail, la bonhomie et la parfaite intégrité prennent valeur d'exemple.

**Francine et Jean Guidicelli**

Francine Guidicelli née Molinari nous a quittés le 6 septembre suivie le 15 septembre par Jean Guidicelli son époux. Agés respectivement de 85 et 91 ans,

Francine et Jean formaient un couple très uni. Ils avaient créé et géré ensemble leur entreprise de transport à laquelle ils donnèrent un essor remarquable. Très investie dans la vie associative et politique, Francine, représentante à L'Île-Rousse de la Fédération des parents d'élèves de l'Enseignement public (PEEP) avait œuvré pour la création du Lycée de Balagne avec le soutien de Pierre Pasquini, ancien Maire-député puis Ministre des Anciens Combattants. Femme de caractère, avec une volonté tenace et une grande rigueur dans ses engagements, Francine était aussi une femme de cœur, prenant soin sans relâche des siens, des amis et aussi des personnes âgées et des enfants ou encore des plus démunis, s'enquérant toujours pour s'assurer que personne ne manque de rien. Jean, issu d'une famille de transporteurs, par sa sagesse et son affection, la soutenait au quotidien dans ses nombreuses activités. Dans leur maison, le bonheur se vivait en famille et la porte était toujours grande ouverte. Un café, un geste tendre, un encouragement, Francine avec son empathie naturelle et sa force de vie laisse à la cité Paoline le souvenir d'une femme exceptionnelle. Jean et Francine sont partis chez eux, entourés de l'affection et des soins de leurs proches, leurs filles Fabienne et Michèle, leurs gendres et leurs petits-enfants sans oublier Marie, la sœur de Francine et Julie sa cousine germaine avec lesquelles ils partageaient leur quotidien. A tous, nous leur renouvelons nos plus sincères condoléances.

AGENDA



Pendant l'été, des concerts gratuits ont eu lieu sur la place Paoli. En photo trio Lisulani

EXPOSITIONS, ÉVÈNEMENTS CULTURELS ESPACE CULTUREL U SPAZIU

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - PAGE FACEBOOK

LES ACTUALITÉS, ÉVÈNEMENTS ET INFOS RÈGLEMENTAIRES SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA MAIRIE DE L'ÎLE-ROUSSE

ET SUR WWW.MAIRIE-ILEROUSSE.FR RUBRIQUE AGENDA

PROGRAMME DISPONIBLE À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL L'ÎLE-ROUSSE BALAGNE

AVENUE JOSEPH CALIZI - L'ÎLE-ROUSSE

04 95 60 04 35 ET SUR WWW.OT-ILE-ROUSSE.FR

ÉTAT CIVIL PREMIER SEMESTRE 2020

NAISSANCES :

LEPOIL Nina, Marie, Jacqueline, Yvette – 02/07/2019
GONÇALVES DA SILVA Salvador – 10/07/2019
GRADINARU Sophia, Maria – 14/07/2019
HATHROUBI Kaïs – 17/07/2019
FLORI Juliette, Marie – 29/07/2019
SANTUCCI Jules, Pascal, Jean – 12/08/2019
HALLOUCHI Mohamed – 22/08/2019
MANCINI Maddalena, Jeanne, Marie – 22/09/2019
COTTIN Marc-Antoine -23/09/2019
MARTINETTI Pierre-Paul, Gérard, Dominique – 26/09/2019
SALSAC Lesia – 24/10/2019
CHIYDI Rayan – 25/10/2019
GOUCHE Adam – 30/10/2019
OUCHAN ADAHCOUR Fatima – 05/11/2019
VIDAL Filipa, Myriam, Sabine – 18/11/2019
HAYAOUI Zaynab – 30/11/2019
BOUDOCHA Mostefa – 09/12/2019

MARIAGES :

SANTUCCI Jean-Baptiste
& BISCIONI Inès Annunziata Clémence – 08/06/2019

PANCATI MICKAEL Pierre
& BETTO Malvina Désirée – 22/06/2019

DURIS Bertrand, Pierre, Emile
& GAETE IBARRA Amélie Henriette – 09/08/2019

GARNAOUI Jawad & CHIYDI Latifa – 12/08/2019

GUIDICELLI Felix Pierre
& JEANMET – PERALTA Marine Sylvie – 19/09/2018

ABDELMALEK El Hamdouchi
& GAILLARD Anaël Blandine – 28/09/2019

PAOLI Emmanuel Georges Pierre Toussaint
& MILLELIRI Maëva Samantha Stéphanie – 12/10/2019

MANCIOPPI Dominique & POUVREAU Isabelle

DÉCÈS :

PINASCO Robert Jean René – 11/07/2019
ALLÉGRINI SIMONETTI Pancrace Antoine – 17/07/2019
TAMET Guy, Jean, Baptiste – 05/07/2019
RETALI veuve SAVELLI Pierrette – 19/07/2019
DAMBRY divorcée ANSALDI Christiane – 19/07/2019
SANTINI veuve ALBERTINI Lucie – 06/08/2019
CHERPITEL Monique Marguerite Marcelle – 06/08/2019
HECHACH Fatna – 16/08/2019
DALMAS Paul Abel André – 18/09/1941
VIGNA veuve ORTICONI Josephine Augusta -13/08/2019
LECOMPTE Christian René Roger -16/08/2019
MOLINARI épouse GUIDICELLI Françoise – 06/09/2019
GUIDICELLI Jean – 15/09/2019
GUIDONI Marie Dominique – 23/09/2019
SUSINI Catherine – 02/10/2019
ZEROIL Jamal – 03/10/2019
BOUVIER Marc Gaston – 13/10/2019
NICOLETTI veuve CHARREARD Ginette Marie – 08/10/2019
LUCIANI veuve FRANCISCI Agathe - 07/10/2019
DI FRANCO divorcée VINCELOT Carmelina – 24/10/2019
IMPERIALI Charles – 31/10/2019
TRABELSI Mohamed -08/11/2019
COISEL veuve EMMANUELLI Reine Françoise – 2//10/2019
MASSONI veuve D'ORIANO Micheline – 29/11/2019
GUIDICELLI veuve SALDUCCI Elisabeth – 21/11/2019
TALON Jacky Charles – 24/11/2019
MOUTARD Jean-Claude – 23/12/2019
ANDREANI veuve FONDACCI Madeleine – 24/12/2019
BALDINI Humbert – 25/12/2019
BOUVET Michel Jean-Claude – 30/12/2019

DEUX SIÈCLES DE TRADITION MILITAIRE DES VESPERINI

par Jean-Christophe Orticoni



Notre ami Paul Vesperini, figure sympathique et bien connue de la vieille ville, a récemment mis sous nos yeux les documents originaux attestant de la tradition militaire de ses aïeux. Dans cette famille, originaire d'Asco et implantée à L'Île-Rousse, plusieurs soldats se sont distingués depuis les guerres du Second Empire jusqu'au récent conflit de l'Algérie. Aussi loin que Paul Vesperini et les siens remontent, il y a toujours un soldat pour hisser le flambeau.

La saga militaire des Vesperini commence avec leur arrière-grand-oncle Pierre-Ange Doncarli dont les états de services mentionnent qu'il fut un des héros du siège de Sébastopol pendant la guerre de Crimée. Né à Asco le 14 octobre 1820, Ange-Pierre Doncarli, Premier Maître de canonage, sert à bord du « Duperré ». En effet, le navire fleuron de la Royale « La Couronne » avait été renommé Duperré à la mort de l'Amiral Baron Guy-Victor Duperré, en 1846. La vaillante conduite de Doncarli lors de l'expédition en mer Noire lui vaudra une première médaille. Cette distinction lui sera décernée par la Reine Victoria d'Angleterre ainsi que le relate Paul Vesperini avec une fierté non dissimulée. Quelques années plus tard, par décret de l'Empereur Napoléon III en date du 4 novembre 1863, le marin corse est décoré avec la très prestigieuse Médaille militaire. Enfin, toujours par la grâce de l'Empereur, alors qu'il sert sur le cuirassé « Tarn », Ange-Pierre Doncarli est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur sur proposition du Ministre de la Marine le 28 octobre 1867.

A la guerre suivante, alors que le pays n'est plus un empire mais une république, le neveu du marin Doncarli, Jean-Baptiste Vesperini, de L'Île-Rousse, soldat au 173^{ème} RI, le Régiment Corse, tombe glorieusement pour la France au début du grand conflit mondial de 1914-1918. La mort le fauche le 9 septembre 1914 à Mognéville-la-Beuze, dans la Meuse, à l'âge de 29 ans. Le jugement du Tribunal de Calvi attestant de sa qualité de Mort pour la France a été transcrit sur le registre de l'état civil de L'Île-Rousse le 7 mai 1920.

En 1944, au moment où la France se libère de l'occupation

allemande, c'est le neveu du mort de la Grande Guerre qui trouvera lui-aussi une fin glorieuse. Jean-André Vesperini, natif de notre ville servant comme artilleur, tombe à Herbsheim, dans le Bas-Rhin, au cours d'un violent accrochage avec l'armée allemande qui tente une percée afin de reconquérir Strasbourg. Le jeune et brillant soldat s'était engagé au 1^{er} Régiment d'Artillerie, le prestigieux « Royal Artillerie » créé sous Louis XIV en 1671 et qualifié de « premier régiment d'artillerie de France ».

C'est aussi le régiment entre les rangs duquel Napoléon Bonaparte en son temps entra en tant que Lieutenant en second. Il y a quelques années, un autre ancien de la légendaire 1^{ère} Division de la France Libre DFL, le regretté Pierre Santini, témoignait du sacrifice de Jean-André Vesperini, survenu en décembre 1944 : « Au cours d'un tir de contrebatterie, destiné à faire taire les canons ennemis, Jean-André Vesperini

a été mortellement blessé par un éclat du tablier de sa pièce, projeté sur sa poitrine, suite à l'explosion d'un obus sur cette dernière ». Le 8 mai 2005, sur proposition de la municipalité, trois rues de L'Île-Rousse étaient baptisées aux noms d'enfants de la cité paoline morts pour la France durant la Seconde Guerre mondiale. Jean-André Vesperini, évidemment, comptait au nombre des héros honorés à ce moment-là : l'artère portant son nom est celle qui borde d'un côté sa maison natale et de l'autre le latéral gauche de notre Hôtel de Ville.

La saga ne s'arrête pas là. Les frères du mort d'Herbsheim payent eux aussi le prix du sang au cours des conflits suivants : Pierre Vesperini, cavalier, meurt au combat en 1947 ; Ange, spahi de la 2^{ème} Division blindée, Auguste et Jean-Baptiste combattent également en France et en Algérie. Le point final aimable mais non moins prestigieux de cette épopée est le service militaire du benjamin de la fratrie, Paul Vesperini, soldat du 1^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale (RIC), qui termine son engagement en 1957 au parc du Château de Rambouillet, où il sert lors des parties de chasse du Président de la République René Coty. Notre mémorialiste se plaît à rappeler que le Chef de l'Etat lui faisait délivrer chaque fin de semaine une permission pour aller à Paris et mettait à cette occasion dans sa main une pièce de 5 Francs. Ce petit don venait en quelque sorte compenser un jeune homme dont la famille entière s'était sacrifiée pour la Patrie.

Légendes photo : Jean-André Vesperini, enfant de L'Île-Rousse Mort pour la France - Les frères Vesperini, graines de héros Le porte-drapeau

